Université de Guyane

PROCÉDURE RÉINSCRIPTION 2024/2025

SE RÉINSCRIRE Á L'UG

Déjà inscrit(e) dans un diplôme à l'Université de Guyane
(Possède un numéro étudiant UG)

Toutes les étapes sont obligatoires.

Réorientation (changement de filière) en **1ère année de Licence ou 1ère année BUT**

ETAPE 1 **Candidatez** sur Parcoursup.fr
Du 14 janv. au 14 mars 2024
Période complémentaire : *du 11 juin au 10 septembre 2024*
(en fonction des places disponibles)

Réorientation (changement de filière) en **1ère année de Master**

ETAPE 1 **Candidatez** sur monmaster.gouv.fr
Du 26 fév. au 4 mars 2024
Période complémentaire : *du 25 juin au 30 juin (en fonction des places disponibles)*

Réorientation, reprise d'études sur autres diplômes, ***Licence 2 ou 3, Master 2, Licence Pro, DU, Formation Continue***

ETAPE 1 **Candidatez** sur https://ecandidat.univ-guyane.fr
à partir du 15 avril 2024
voir les dates d'ouverture des candidatures par formation directement en ligne sur e-candidat

ETAPE 2 **Récupérez** *(sauf stagiaire de la formation continue)* votre attestation CVEC (Contribution de la Vie Etudiante et de Campus) sur https://cvec.etudiant.gouv.fr/.
Obligatoire même si boursier

ETAPE 3 **Réinscrivez-vous** sur www.univ-guyane.fr/iareins
du 11 juillet au 15 septembre 2024
Paiement frais inscription en ligne

ETAPE 4 **Déposez** vos pièces justificatives sur www.univ-guyane.fr/pjweb
du 11 juillet au 30 octobre 2024

ETAPE 5 Vous recevrez un **rendez-vous** par email pour récupérer votre carte étudiante au Bâtiment E – rez de chaussée.
(vous pouvez vous faire remplacer par une tierce personne, muni d'une procuration et de sa pièce d'identité)

ETAPE 6 Effectuez votre **inscription pédagogique** sur https://univ-guyane.fr/ipweb choix des Unités d'enseignement et inscription à l'examen

ETAPE 7 Réactivez votre **compte numérique** sur www.univ-guyane.fr/**cnum** pour consulter votre emploi du temps, vos cours en ligne, vos relevés de notes et éditer votre certificat de scolarité

Les redoublants et/ou les étudiants poursuivants leur cursus (L1 <L2 ou L2<L3 ou M1<M2) sans interruption, vont directement à l'étape n°2.

Année universitaire 2024/2025